

LE XX^{me} SIECLE

INTENTIONS—AFFIRMATIONS—APPEL
ET METHODE

Præquam interrogas ne vituperes.
(Ecclesi., XI, 6.)

(suite)

Tels sont, en résumé, les avantages et même les bienfaits de notre anonymat de rédaction, au point de vue de la pensée.

Les mêmes avantages, par rapport à la besogne matérielle de rédaction, convergent à ce point qui n'est nullement à dédaigner : le travail sera on ne peut plus facilité. Par le fait même de notre convention, disparaissent d'emblée et les mesquines susceptibilités et les fausses responsabilités, et la timidité des débutants, et les effervescences qui font perdre le fil, et les brusques changements de main qui déroutent, et le dilettantisme qui cadre si peu avec l'association chrétienne ou le christianisme associé.

D.—Encore faut-il être approvisionné. Vous l'êtes donc ?

D.—Nous pourrions l'être et, pour commencer, nous ne nous embarquons pas tout à fait sans biscuit. La maxime : "Chacun prend son bien où il se trouve" peut se justifier, quand le camp des trouvailles est inévitablement délimité par la double et parfaite honnêteté des recherches et de l'usage, c'est-à-dire toujours du but et des moyens. Aussi, point n'est besoin d'affirmer ici que plus l'anonymat dont il s'agit donnera d'élasticité à notre rédaction, plus l'indication des sources, la notification des emprunts et des citations seront sévèrement observées. Notre absence de signatures n'a, comme de juste, de raison d'être que pour ce que nous publierons d'inédit.

Et qu'on ne se figure pas que nous ayons la pensée de publier, à ce titre, rien de ce qu'on qualifie de l'épithète de remarquable. Il nous suffira simplement d'être dans la note. Mais, considérez un peu, s'il vous plaît, combien souvent une simple proposition juste, opportune et jeune d'idée, peut devenir la charpente d'un article assimilable et jeune également d'allure, de même que, dans une copie sérieuse, réfléchie, bâchée, pour dire le mot, souvent aussi un simple passage, un fragment bien choisi suffira

dans laquelle on ne glisserait certainement pas de délation ni de menace, mais où vous seriez enchantés de voir les frères et amis venir déposer leurs petites questions, solliciter des éclaircissements, faire part de leurs doutes, broyer leur noir, délayer leur bleu, chercher leur voie : le tout, au résumé, pour se monter mutuellement la tête et se faire la voix à prophétiser ?

R.—Franchement, nous n'y avons point pensé ; mais, puisque vous nous ouvrez cet horizon, nous ne sommes pas pour nous le fermer ; car, toute pointe de sarcasme à part, il n'est point sans séduction, il nous donne à réfléchir, il s'harmonise avec nos intentions, il nous invite à la confiance. Songez donc ! être un centre, devenir un centre, un centre de justesse philosophique dans les idées par les études et de justice sociale dans les coutumes par les influences ! Quoi de plus attractif et de plus digne d'émulation !

D.—De sorte que, en fondant votre XX^{me} SIECLE, vous aspirez à le voir rayonner au loin ?

R.—Cette ambition nous ne l'avons pas encore, mais nous pourrions bien légitimement l'avoir un jour, sinon pour nous-mêmes, du moins pour nos neveux, à supposer que notre XX^{me} SIECLE ressemble au petit poisson du fabuliste, lequel "deviendra grand pourvu que Dieu lui prête vie." Il y a cela de souverainement exact, en effet, qu'un centre est inadmissible sans circonférence, de même qu'une circonférence est inadmissible, privée d'un centre. Ce soit deux expressions géométriques inséparables et solidaires l'une de l'autre, mais pourtant distinctes, attendu que le centre est le point idéal, fixe, intangible en quelque sorte et que la circonférence est la ligne uniforme, régulière en sa courbure, mais extensible et multipliable pour ainsi dire à volonté. Du centre à la circonférence, c'est le rayonnement qui donne la mesure, et l'ensemble forme le cercle. Que notre XX^{me} SIECLE aspire donc à un centre, ou plutôt à participer à la vertu d'un centre, c'est tout à fait sa raison d'être et son essence ; mais il n'y n'y parviendra effectivement que s'il se détermine à son tour entourer une circonférence propre. Dans notre entreprise, le centre c'est l'esprit de formation et la circonférence ce sera le développement que prendra cette formation "pourvu que Dieu lui prête vie." Et alors, dans des proportions que nous ne

NEW YORK
LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et a leurs ayants-droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances
souscrites 151,119,088.00

Assurances en vigueur . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département
français.

BUREAU PRINCIPAL :

Bâtisse "NEW YORK LIFE,"

MONTREAL

DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B. — Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM MICHAUD, HUDON & DALY
5 juillet 1899—1a

LA
NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93

Y compris le dépôt au
gouvernement, de . . . 1,064,681.45Montant d'assurances en
force au Canada 14,320,863.00BOSS AGENTS demandés pour la
cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPE PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,
Liqueurs,
Cigares,
Etc., Etc., Etc.,
Tous de premier choix.

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1a.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE
DE QUEBECL'OUVERTURE DES COURS DE L'ÉCOLE
VÉTÉRINAIRE DE QUÉBEC AURA LIEU

JEUDI, LE 2 OCTOBRE 1890

A 5 heures p. m.

Le Gouvernement met à la disposition des élèves un certain nombre de bourses qui donnent aux titulaires le droit de suivre tous